



ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
ÉCOLE LOUIS-JOSEPH-HUOT

FACEBOOK LJH : WWW.FACEBOOK.COM/LOUISJOSEPHHUOT/
SITE WEB : CSSDA.GOUV.QC.CA/ETABLISSEMENT/023/



INFO-parents

Septembre 2023

Dans cet info-parents

- 1 Mot de la direction
- 1 Au calendrier
- 2 Informations et rappels
- 2 Campagne de levée de fonds
- 3 Code de vie de l'école
- 3 Devoir du parent
- 3 Service de garde
- 4 Liste du personnel

Bonjour chers parents,

C'est avec plaisir un immense plaisir que je travaillerai de nouveau cette année avec Mme Véronique Maheu qui sera directrice adjointe du préscolaire, 1^{re}, 2^e et 3^e année. Je m'occuperai de l'adaptation scolaire et des autres niveaux.

Notre équipe s'est efforcée de tout mettre en place afin de préparer une année scolaire enrichissante pour vos enfants.

Cet info-parents vous sera envoyé à chaque début de mois afin de vous faire part de diverses informations.

Nous vous invitons à prendre connaissance de votre info-parents de la rentrée scolaire et de mettre en pratique les petits conseils d'usages qui nous permettront de vivre une belle année scolaire.

Sur ce, bienvenue aux nouveaux élèves, aux nouveaux parents et aux nouveaux membres de notre merveilleuse équipe.

Nous vous souhaitons, à vous et à vos enfants, une belle rentrée scolaire 2023-2024.

Daniel Lefrançois

Directeur



Au calendrier pour septembre

31 août **Soirée d'informations aux parents (19h00)**

Parents des élèves de 3^e à 6^e année

4 **Congé de la fête du Travail**

7 **Assemblée générale (18h15)**

Cette rencontre s'adresse aux parents intéressés à s'impliquer au sein du **Conseil d'Établissement** ou sur l'**Organisme de Participation des Parents**. (Élections)

7 **Soirée d'informations aux parents (19h00)**

Parents des élèves de préscolaire 1^{ère} à 2^e année et en S.I.A (706,707,708,709)

15 Journée pédagogique CSSDA

25 **Photos scolaires** : pour les élèves de l'école Louis-Joseph-Huot et St-Paul (**horaire à venir**)

30 Déclaration de présence au ministère de l'Éducation. Les enfants doivent être **présents et ponctuels!**

SEPTEMBRE				
LU	MA	ME	JE	VE
				4
				1
0	5	1	<input checked="" type="checkbox"/>	2
● 4	5	6	7	8
4	5	1	2	0
11	12	13	14	15
3	4	5	1	2
18	19	20	21	22
📷 3	4	5	1	2
25	26	27	28	29



Informations et rappels

Civilité

À l'école Louis-Joseph-Huot, les notions de respect, de savoir être et de savoir agir font partie de nos valeurs. Il est possible que durant l'année scolaire certains différends ou questionnements surviennent. Nos intervenants seront à l'écoute et en « mode solution ». Cependant, nous n'accepterons jamais un manque de respect ou de la violence verbale dans nos échanges avec les parents. Ici, nous enseignons aux enfants à régler leurs conflits ou leurs différends de façon civilisée et à ce titre, nous croyons sincèrement que les intervenants de l'école et les parents doivent agir comme modèle pour les enfants. Merci à l'avance pour votre collaboration!

Absence de l'enfant

Vous devez nous aviser si votre enfant doit s'absenter, soit par le portail Mozaïk-Parents (internet). ou par téléphone au 450-492-9400 p. 1.

(Les détails pour ouvrir un compte ou pour la procédure de motivation d'absence sont disponibles dans les pièces jointes au courriel de l'info-parents).

Nous vous demandons de saisir l'absence de votre enfant **avant 7h50 (élèves du primaire et adaptation scolaire) ou avant 8h30 (élèves du préscolaire) le jour même de l'absence ou avant 12h55 si celui-ci doit s'absenter dans l'après-midi**. Il est aussi possible de nous aviser d'une absence à venir pour une date ultérieure.

Accès aux visiteurs

Vous devez vous présenter et vous identifier au secrétariat de l'édifice Louis-Joseph-Huot, **EN TOUT TEMPS**.



Débarcadères/stationnements

Nous vous remercions d'attendre votre enfant, **aux entrées comme aux sorties, à l'extérieur de la cour d'école. Il est interdit de stationner ou reculer dans les stationnements du personnel ou dans l'un des débarcadères d'autobus. C'est une question de sécurité!**

Merci de votre compréhension!

Départ hâtif d'un enfant

Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des cours, **vous devez en informer l'enseignant(e) par écrit, dans l'agenda, par courriel ou dans le facteur**. Nous vous demandons d'éviter, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous chez le dentiste ou autre spécialiste pendant les heures de classe.

Il est important pour votre enfant de s'absenter le moins possible. Nous vous suggérons de consulter le calendrier scolaire et de prendre vos rendez-vous lors des journées pédagogiques.

Campagne de levée de fonds-vente de vêtements

La livraison des chandails achetés en fin d'année passée lors de la campagne de financement est prévue pour la semaine prochaine. Nous vous confirmerons par courriel la date de remise de la commande à votre enfant.



Coton ouaté



T-Shirt



Coton ouaté

Code de vie de l'école

Dans les prochains jours, les membres de la direction iront visiter les enfants dans les classes afin de leur présenter le code de vie de notre école.

Nous vous invitons, à prendre connaissance, avec votre enfant, du code de vie de l'école et à signer avec lui cet engagement. Notre code de vie met en relief les comportements qui sont attendus dans notre établissement. Si des manquements surviennent, les gestes de réparation ou les conséquences seront toujours éducatifs et en lien avec le manquement. Nous continuerons à valoriser les bons comportements et à récompenser les méritants.

Encouragez votre enfant à adopter une attitude respectueuse. Faites-lui sentir que vous l'appuyez autant que vous appuyez l'école dans l'application de ce code de vie. Nous serons tous gagnants!

La notion de vouvoiement est toujours en vigueur envers les adultes de l'école. Il serait important, même à la maison, de parler de Madame Véronique ou de Monsieur Philippe lorsque vous discutez avec votre enfant de sa journée. Les enfants apprennent si vite lorsqu'ils sont entourés de modèles!

Devoir du parent

Pour aider votre enfant en ce début d'année...

- Au retour de l'école, consacrez-lui du temps ainsi que votre soutien.
- Vérifiez sa compréhension.
- Intéressez-vous à ce qu'il apprend.
- Mettez l'accent sur ses capacités et ses talents pour l'apprentissage.
- Encouragez votre enfant.
- Ayez des attentes réalistes : chaque enfant a ses aptitudes et ses capacités.
- Communiquez ouvertement avec l'enseignant dans le respect et la collaboration.

Service de garde

Le responsable au service de garde est M. Denis Leblanc. Pour des renseignements, vous pouvez communiquer avec lui au 450-492-3544 poste 2

Voici les règlements du service du dîner :

- Il faut obligatoirement fournir 2 numéros de téléphone pour vous rejoindre à l'heure du dîner.
- Il est interdit de sortir de l'école sans une autorisation écrite des parents (avec # téléphone.)
- Comme c'est un service et non une obligation, le service du dîner doit être payé en début de mois. Il est dans notre droit d'annuler notre service si vous ne faites pas vos paiements.
- **Les boîtes à lunch ainsi que les plats de vos enfants doivent être identifiés.**
- Les fourchettes et les cuillères ne sont pas fournies par le service du dîner.
- Vous devez fournir des plats appropriés pour le micro-onde. Aucun plat de plastique de nature toxique n'est accepté. Nous vous demandons de faire décongeler vos plats pour faciliter le temps de service.
- Il est préférable de mettre un « ice pak » dans la boîte à lunch car nous n'avons pas de réfrigérateur pour y déposer les boîtes à lunch.

Liste du personnel de l'école

Directeur		Daniel Lefrançois	
Directrice adjointe		Véronique Maheu	
Édifice St-Paul		Édifice Louis-Joseph-Huot	
Groupes	Enseignant(e)s	Groupes	Enseignant(e)s
001	Nadine Bordeleau	201	Kathleen Corbin/ Noémie Primard (jour 4)
002	Johanne Beauparlant	202	Chantal Dion / Noémie Primard (jour 2)
003	Cloée Paquette	301	Marianne Beauregard-Borges
004	À déterminer	302	Andrée-Ann Boivin / Noémie Primard (jour 3)
101	Camille Brunette	401	Marie-Anik Roberge
102	Marie-Lyne Lebel	402	Nathalie Doré
		403	Kim Francoeur
		501	Nancy Ricard/ Noémie Primard (jour 1)
		502	Meg-Anne Desautels
		503	Anick varennes
		601	Isabelle Venne
		602	Sylvain Dufort
		706	Annie Riopel
		707	Nathalie Gravel
		708	Annabelle Grenier/ Alexis Dumais (jour 4)
		709	Vanessa Chaussé
Enseignants spécialistes et personnel de soutien			
Enseignante en Arts dramatiques		À déterminer	
Enseignant en Anglais		Caroline Thériault	
Enseignants en Éducation physique		Jérémie Boulay - Josée Brière – À déterminer	
Orthopédagogues		Annie Deslongchamps –Geneviève Bérard– Frédérique Roy	
Secrétaire		Vicky Bureau	
Concierges		Réal Langevin-Carlos Fernandez	
Techniciennes en éducation spécialisée		Mylène Spénard/ Geneviève Ranger/Martine Lacasse / Sophie Moreau	
Technicien en service de garde		Denis Leblanc	